

[Impressum]

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(2009)**

Heft 1811

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

dans les deux grandes agglomérations romandes, quels sont les enjeux de cette discussion?

A la lecture d'une interview du directeur de la TSR, Gilles Marchand, il apparaît que son intention est de réaliser des économies dans certains secteurs pour les affecter aux programmes. L'espoir du groupe de pilotage qui prépare une proposition qui sera soumise fin avril au conseil de la RTSR, puis par la suite au conseil d'administration national, est de rationaliser une partie de la gestion, notamment en gérant en commun les finances et les ressources humaines.

Mais ce que Gilles Marchand ne dit pas, c'est qu'il craint pour l'actuelle clé de répartition de la redevance qui est favorable aux médias romands. En effet, l'impulsion de départ vient de la SSR qui fait pression à la baisse sur les coûts. Selon L'Hebdo, les économies prévues seraient de 6 à 10%. Mais, en réalité, rien ne prouve qu'associer deux structures passablement différentes permettra les économies espérées et d'autres expériences ont déjà montré

par le passé les difficultés entraînées par des structures de plus grande dimension. On peut s'attendre à ce qu'il ne soit pas évident du tout de trouver les synergies entre des activités qui ont un rythme passablement différent. L'intérêt économique du projet reste assurément à démontrer et les économies attendues ne seront probablement pas toutes au rendez-vous.

L'enjeu a donc bien deux dimensions: une question liée à la localisation des activités et celles de la réunion juridique et/ou financière des structures. Cependant, on pourrait aussi très bien imaginer des collaborations accrues, mais sans fusion. Un site Internet pourrait être géré en commun et il pourrait en aller de même pour d'autres activités, ce que les technologies actuelles permettraient aisément. Parce qu'au-delà des économies envisagées et de la perspectives du site Internet commun, on peine à trouver des motifs impératifs de «convergence» qui emportent la conviction.

Au contraire, les inconvénients apparaissent en pleine lumière. Le regroupement des trois activités médiatiques

(télévision, radiodiffusion et Internet) dans la même entité est grosse de risques pour la diversité de l'information dans un marché aussi restreint que le marché suisse romand. De plus, l'existence de deux structures qui ne sont pas de tailles égales doit inciter à la prudence, car le risque de voir l'une d'elles absorbée progressivement par l'autre est bien réel.

Cela dit, il ne faudrait pas pour autant se cantonner dans un refus de principe: une collaboration active entre les deux médias, à l'heure où Internet brouille les frontières entre médias, peut constituer un réel avantage (lorsque même des journaux proposent des vidéos sur leurs sites). Mais une collaboration accrue n'implique pas forcément un regroupement et on pourrait très bien imaginer que la TSR et la RSR se dotent d'un site Internet commun qui permettrait de fait l'éclosion d'un troisième média. A une émulation traditionnelle entre la télévision et la radio viendrait s'ajouter une troisième équipe. Et c'est la qualité et la diversité de l'information qui pourraient en bénéficier.